

Les Inégalités sociales de santé : de quoi parle-t-on ?

M'T DENTS

Historique de la mise en place du dispositif M'T DENTS

La politique de prévention de la CNAMTS a fortement évolué depuis la Loi du 13 août 2004 qui prévoit entre autre la possibilité pour l'Assurance Maladie d'investir le champ de la prévention.

La CNAMTS a orienté sa politique de prévention vers 3 Objectifs:

- L'inscription de la prévention au cœur du dispositif du médecin traitant,
- La priorisation des programmes de prévention,
- L'inscription dans la durée des dispositifs.

Le programme « M'T DENTS » s'inscrit dans le Plan ministériel de prévention bucco-dentaire de Novembre 2005.

✓ **Arrêté du 9/12/2005** relatif à la nature et aux modalités de BBD de prévention obligatoire pour les enfants dans l'année qui suit leur 6ème et 12ème anniversaire.

✓ **Arrêté du 14/06/2006** portant approbation de la Convention Nationale des chirurgiens-dentistes.

✓ **Depuis le 1er Janvier 2007 mise en place du dispositif « M'T DENTS ».**

Cadre du dispositif M'T DENTS

En 2012, cet événement s'est déroulé pour la sixième année consécutive.

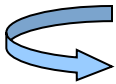
L'action se déroule au sein des écoles/collèges de la région tout au long de l'année scolaire.

Objectifs du Dispositif

Il répond à 2 Objectifs:

- Favoriser un contact précoce avec le chirurgien-dentiste.
- Instaurer des rendez-vous réguliers aux âges les plus exposés au risque carieux : **6, 9, 12, 15, 18 ans.**

6 ans un âge clé pour la prévention dentaire:



Deux raisons à cette priorité:

- 1. 30%** des enfants de 6 ans présentent au moins une dent cariée.
- 2. 80%** des enfants de cet âge ne consultent pas de chirurgien-dentiste.

Deux formes d'action ont été mises en place:

- Une sensibilisation générale par des interventions au sein des classes de CP sur la région.
- Un accompagnement personnalisé sur des classes de CP, ciblées au sein des ZUS de la région.

Les acteurs

- ✓ Les chargés de prévention de l'Assurance Maladie (pour les caisses d'Évreux, Le Havre et RED)
- ✓ Partenariat entre l'UFSBD et les Caisses au niveau régional pour les interventions au sein des établissements scolaires.

Priorité 2010/2013 pour l'Assurance Maladie:

Étendre la couverture du champ M'T DENTS aux CP dans les zones défavorisées:

- ✓ Atteindre un taux de participation > 40% des enfants éligibles
- ✓ Atteindre un recours global au chirurgien-dentiste >60%

Modalités de mise en œuvre du dispositif

Au niveau national:

- ❑ **Une invitation est envoyée par l'Assurance Maladie** aux domiciles des parents des enfants entrant dans le dispositif (différents courriers en fonction des tranches d'âge et de la première participation).
- ❑ **L'EBD doit être réalisé dans les 6 mois suivant la date d'anniversaire de l'enfant.**
- ❑ Mais la prise en charge pourra être effective tout au long de l'année qui suit la date d'anniversaire.
- ❑ Lors du rendez-vous avec le chirurgien-dentiste, **les parents devront se munir du coupon de prise en charge et de leur carte vitale.**
- ❑ En cas de perte du bon de prise en charge, il suffit de se rapprocher de sa Caisse pour se voir en délivrer un nouveau.
- ❑ **Une prise en charge à 100% pour l'EBD et les soins consécutifs.**

Modalités de mise en œuvre du dispositif

Au niveau régional:

- ❑ Présentation de l'invitation aux élèves lors des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires.
- ❑ Sous-traitance d'une partie des interventions à l'UFSBD ce qui permet une multiplication des actions et une couverture sur la totalité du territoire.

❑ Pour les actions auprès des élèves de 6 ans en ZUS:

Réunion de sensibilisation à destination des parents.

Séance de présentation dans la classe.

Partenariat avec des associations de quartier (EMERGENCE)

Sensibilisation des chirurgiens-dentistes exerçant à proximité de l'établissement.

Relances téléphoniques par les chargés de prévention auprès des parents.

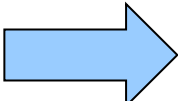
Les résultats

Réalisation de l'EBD par les élèves de 6 ans:

- ✓ En 2008, la Région de Haute-Normandie présentait un taux de réalisation de l'EBD de 32,3%.
- ✓ En 2011, 44,2% des enfants de 6 ans ont participé à l'Examen Bucco-dentaire.

**Les supports d'information utilisés
pour informer et sensibiliser.**

Outils nationaux

- Les courriers à destination des parents
- Campagne publicitaire TV et Radio
- Site Internet: www.mtdents.info/
- Arbres à Pommes (à destination des classes en ZUS)  volonté régionale de ne plus les diffuser car stigmatisant pour les enfants.

Outils Locaux

Sera complété pour le 7/12/12